



## Informations & Programme

### Obligations Règlementaires

L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations (Travaux ou intervention) sur des installations électriques ou dans leur voisinage.

Elle nécessite une formation au préalable, selon les recommandations de la norme NFC 18-510/A2.

### Objectifs

- Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques en suivant la recommandation de la norme NFC 18-510/A2.
- Aucune opération d'ordre électrique ne sera réalisée, seul l'accès à des zones ou emplacement à risques spécifiques peut-être autorisé.

### Pré requis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée, mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

### Nombre de personnes

4 personnes minimum 10 personnes maximum.

### Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en habilitation électrique.

### Public

Personnel non-électricien intervenant dans ou à proximité de locaux comportant un risque électrique sous tension.



### **Durée**

1 journée soit 7 heures.

Recyclage obligatoire et recommandé tous les 3 ans, d'une durée 7 heures.

### **Certificat**

Attestation de formation.

Tableau récapitulatif sur les formations réalisées.

Préparation du titre d'habilitation vierge ou rempli.

### **Documentation**

Un livret de formation habilitation électrique personnel non-électricien sera remis à chaque participant.

### **Matériel Pédagogique**

- Visuel sur vidéoprojecteur.
- Intervention sur le terrain.
- Tableau électrique et divers outillages.

### **Programme**

#### **Méthode**

- Alternance d'exposés théoriques sur ordinateur et vidéoprojecteur et d'ateliers pratiques.
- Les exercices seront orientés sur le repérage des environnements ou locaux à risques.
- Le déplacement ou l'évolution dans cet environnement, le comportement adapté en fonction des risques, la manipulation du matériel et outillage et le compte rendu de son activité.

#### **Module Tronc commun N°1**

- Les grandeurs électriques, courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlure).
- Les différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement.
- Principe d'une habilitation électrique et définition des symboles.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective (Équipements et signalisation).
- Manipulation de l'outillage dans l'environnement électrique.
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident en environnement électrique.

### **Module B0 - H0 - H0V**

- Les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation « 0 ».

### **Exercices pratiques**

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur des ouvrages représentatifs de l'environnement de travail habituel de l'apprenant :

- Repérer la zone de travail.
- Effectuer une analyse de risque.
- Appliquer les prescriptions de sécurité.